

Paris, le 22 mars 2012

**Sébastien SIHR**  
Secrétaire Général

À

**Monsieur Luc CHATEL**  
Ministre de l'Éducation Nationale, de la  
Jeunesse et de la Vie Associative  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP



Monsieur le Ministre,

Cette année, les résultats aux mutations interdépartementales affichent un taux historiquement bas : trois enseignants sur quatre voient leur demande de mutation rejetée alors que 45,7% des participants avaient obtenu satisfaction en 2004.

A l'évidence, les règles se révèlent inadaptées. Elles ne permettent pas l'amélioration de la mobilité des enseignants du premier degré contrairement à l'engagement affiché depuis 2006. De plus, les suppressions de postes réduisent de manière drastique les possibilités de mutation.

Cette situation prive nos collègues de toute possibilité de projet, de tout espoir de concilier projet de vie personnelle et vie professionnelle.

Nous vous appelons, Monsieur le Ministre, à remettre à plat les règles de mutation afin de les rendre plus justes, plus équitables et plus transparentes.

Par ailleurs, il est nécessaire d'améliorer de manière significative et concrète les possibilités de mutation d'ici la fin de l'année scolaire pour la rentrée 2012. Nous vous demandons solennellement d'indiquer aux recteurs et aux DA-SEN qu'ils facilitent dans chaque département le mouvement complémentaire par inéat et exeat.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Sébastien SIHR